

04.09.2003 - 09:45 Uhr

"sharelife" se mobilise pour une prise de conscience dans la population - Don d'organes: de plus en plus de décès en liste d'attente

Biel (ots) -

Indication: Les affiches de cette campagne peuvent être téléchargées gratuitement en format pdf sous:
www.newsaktuell.ch/f/story.htx?nr=100466434

Par une campagne d'information hors de l'ordinaire sous le titre "Les faits tels qu'ils sont", les médecins, les soignants et les organisations d'entre-aide qui forment le groupe de travail sharelife souhaitent déclencher dans la population la confrontation urgemment nécessaire avec le thème du don d'organes.

La Suisse fait partie des pays les plus défavorisés dans ce domaine. Le manque d'organes est toujours encore un grand problème non résolu en Suisse. Il s'aggrave d'année en année. L'année dernière, on a compté 10 donneurs seulement sur 1 million d'habitants, et le nombre des donneurs continue à baisser!

Par conséquent, dans cette situation, le nombre des personnes qui meurent en liste d'attente augmente inexorablement. Aujourd'hui, dans une comparaison des pays européens, la Suisse fait partie des pays les plus défavorisés en ce qui concerne le don d'organes, alors que les enquêtes montrent une attitude positive envers le don d'organes chez 80 % de la population suisse!

Divergence entre intention et réalisation

Les personnes qui ont une attitude positive envers le don d'organes ignorent souvent qu'il faut porter une carte de donneur d'organes sur soi et informer ses proches pour que la décision d'être donneur d'organes soit suffisamment claire. Conséquence: les proches sont confrontés pour la première fois à cette idée au moment de leur peine la plus profonde, ce qui crée un obstacle important à la mise à disposition des organes désespérément nécessaires.

Liste d'attente: en moyenne un décès par semaine

Afin d'améliorer les connaissances et la compréhension de la population pour les besoins des personnes concernées, sharelife présente depuis janvier 2002, sur le site Internet www.sharelife.ch, une multitude d'informations sur la transplantation et le don d'organes. Cette offre est largement utilisée, mais considérant la situation dramatique due au manque d'organes, sharelife prévoit d'accélérer et forcer davantage la réalisation de son objectif primaire - promouvoir la prise de décision du vivant de la personne - car on déplore actuellement en moyenne un décès par semaine en liste d'attente, et la qualité de vie des personnes qui attendent un organe est fortement altérée.

"Les faits tels qu'ils sont": augmenter l'attention, confronter avec le sujet. La campagne d'information "Les faits tels qu'ils sont" a été conçue par sharelife pour motiver le public à se pencher sur le sujet, et permettre ainsi à chacun de prendre sa propre décision. Dans les cas où cette décision est en faveur d'un don d'organes, il faut la concrétiser par le port d'une carte de donneur d'organes pour assurer qu'elle sera prise en compte.

Une recherche intensive de sponsors dans les milieux industriels suisses, destinée à permettre la présentation d'affiches à l'échelle

nationale, n'a donné pratiquement aucun résultat. Uniquement la fondation Alfred Bär et les sociétés Wyeth et McClean ont fait don de sommes qui ont permis la conception et production de cette campagne. C'est pourquoi le groupe sharelife a dû s'organiser rapidement par ses propres moyens: une lettre a été adressée la semaine dernière à tous les médecins indépendants, toutes les pharmacies et tous les hôpitaux, les priant de bien vouloir accrocher les affiches (de petite taille) dans leurs locaux et d'y offrir également la carte de donneur et les matériels d'information sur le don d'organes. sharelife met tous ces matériels à disposition gratuitement (sur demande). Le bulletin de versement annexé n'est destiné qu'à couvrir les frais de transport de 10 CHF.

En outre, sharelife a installé un service téléphonique (0848 00 0858) où l'on peut commander des cartes de donneur. Le site Internet www.sharelife.ch offre comme par le passé des informations très complètes sur le don d'organes, ainsi qu'un formulaire permettant de poser des questions aux spécialistes du groupe de travail sharelife.

"La survie et la qualité de vie des personnes en liste d'attente dépendent de la disposition de leurs prochains à faire don de leurs organes", a expliqué le porte-parole de sharelife. "Il est par conséquent absolument décisif de documenter sa volonté en portant une carte de donneur sur soi. Nous devons donc utiliser différents canaux de communication pour nous faire entendre dans la population au sujet du don d'organes. Nous remercions très chaleureusement tous les cabinets médicaux, pharmacies et hôpitaux qui participent de façon active à notre action".

DJ Bobo est donneur d'organes

La grande vedette DJ Bobo soutient nos objectifs: "Chacun devrait faire usage de son droit d'autodétermination et prendre de son vivant sa propre décision consciente au sujet du don d'organes. Dans le cas d'une décision en faveur du don d'organes, il est essentiel de porter une carte de donneur sur soi pour éviter, en cas de décès, de rendre la situation encore plus pénible et difficile à gérer pour les proches par une confrontation soudaine avec la question d'un éventuel don d'organes et l'obligation de prendre une décision à ce sujet sans connaître la volonté du défunt. J'espère que ce message sera perçu par un grand nombre de personnes, car chacun d'entre nous peut un jour avoir besoin d'une greffe".

6. Septembre: Journée nationale du don d'organes

De nombreuses associations et organisations (groupes d'entre-aide, centres de dialyse et de transplantation) présenteront ce jour-là des actions dans la Suisse entière. Ces manifestations contribueront de façon essentielle à éveiller l'intérêt de la population pour ce thème délicat, et également à apaiser les craintes. Le grand accent de ces actions sera mis sur les personnes qui attendent déjà désespérément un organe. En 2002, ces personnes étaient en Suisse au nombre de 1137, tandis que le nombre des donneurs d'organes s'élevait tout juste à 75!

On recherche des sponsors!

Tout comme par le passé, sharelife recherche pour ses efforts permanents de communication et d'information le soutien de sociétés, d'associations et de citoyens disposés à promouvoir l'éducation du public en Suisse par une contribution financière. Le compte fiduciaire installé en faveur de sharelife à la banque cantonale de Berne porte le numéro 16 249.526.0.03.

La carte de donneur d'organes

La carte de donneur, que la personne disposée à faire don de ses organes porte sur elle, permet d'écarter tous les doutes sur sa volonté. On peut y consigner soit l'accord au don d'organes en général, soit un accord limité au don de certains organes ou tissus, soit le refus explicite de faire don d'organes. En outre, il est

conseillé d'informer de sa décision sa famille et/ou une personne de confiance proche. Il est utile de porter la carte de donneur avec ses papiers d'identité, car c'est là qu'on cherchera en premier pour contacter la famille lors d'un accident. Mais on peut également déposer la carte de donneur chez la famille ou chez une personne de confiance proche, mais n'appartenant pas à la famille. La carte de donneur n'est ni enregistrée, ni déposée auprès d'une entité officielle. Personne ne doit craindre d'avoir pris une décision irrévocable : ceux qui changent d'attitude par rapport au don d'organes peuvent tout simplement détruire la carte de donneur. Les cartes de donneur peuvent être commandées par téléphone au 0848 00 0858 et au numéro d'information de Swisstransplant (0800 570 234). Les sites Internet www.sharelife.ch et www.swisstransplant.org permettent la commande, l'impression (sharelife) et le téléchargement (Swisstransplant) de cartes de donneur, et offrent également la possibilité de formuler une demande.

sharelife

Début 2001, des représentants de la communauté de transplantation en Suisse (chirurgiens, médecins, spécialistes de médecine intensive, cardiologues, néphrologues, hépatologues, soignants, coordinatrices, patients transplantés et Swisstransplant) ont élaboré/créé ensemble la plate-forme commune de communication sharelife(r) pour l'information du public dans le but d'améliorer la triste situation existant en Suisse en ce qui concerne le don d'organes. Projets de sharelife déjà réalisés :

- Présentation et mise à jour d'informations en ligne à l'adresse Internet www.sharelife.ch
- Réponse par écrit aux demandes
- Activités de communication et de coordination en tant que plate-forme permettant la mise en contact des médias avec des interlocuteurs appropriés pour des interviews
- Mise en contact avec des orateurs compétents pour des manifestations d'information (écoles, etc.)
- Envoi de cartes de donneur d'organes
- Collaboration avec de grandes sociétés suisses au niveau de l'éducation des employés
- Mise en réseau et entretien des relations avec d'autres organisations dans le domaine du don d'organes et des transplantations

Contact:

sharelife c/o Leaps!
Nadia Dörflinger-Khashman
M. Chipotstrasse 15
2501 Bienne
Tél. +41/32/321'93'10
Fax +41/32/321'93'11
E-Mail: ndk@leaps.ch
vous trouverez les affiches "Les faits tels qu'ils sont" sur
www.sharelife.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003112/100466434> abgerufen werden.